

COMPTE-RENDU SOMMAIRE - DU CONSEIL MUNICIPAL
18 septembre 2017 à 20h30 en Mairie

Le 18 septembre 2017 à 20h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Tous sauf

Absents représentés : Yvonne THIMOND par Brigitte LAGRUE, Nathalie VERON par Pascal POISSON, Jérémy ARAQUE par Juan GARCIA RODRIGUEZ

Absents non excusés: Jacky PINGRET, Morgane DOR, Hélène D'ARAUQUY, Régis NOIZET

Olivier CHANOINAT, Trésorier, absent excusé,

Romain GIRARDIN a été nommé secrétaire

Après avoir constaté que le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20h30

Lecture du registre des délibérations du 18 septembre 2017 par le secrétaire de séance

Adopté à l'unanimité

Communications

20/09/2017 - 14h Visite ancien hôpital marché extension PSM

22/09/2017 - 18h30 Invitation AG APPEL Jeanne d'Arc

28/09/2017 - 14h Réunion CCAS

30/09/2017 - Invitation inauguration MAM 1,2,3 soleil à 11h

02/10/2017 - 9h30 à 11h Permanence COMAL dans le cadre de l'OPAH (1er lundi de chaque mois)

03/10/2017 - Semaine bleue

03/10/2017 - 20h30 Réunion préparation calendrier de l'avent

04/10/2017 - 18h30 Réunion publique d'information OPAH à la Halle aux Veaux

06/10/2017- 20h30 AG BCC au Centre la Rochefoucauld

Elections sénatoriales dimanche 24 septembre 2017

Tour de Montléan - rendez-vous avec l'architecte vendredi 22 septembre à 14h30

Caravane Jean-Marie HORNECK

Travaux école maternelle - réunion chaque vendredi à 8h30

Travaux eau potable Mondant - réunion chaque mercredi à 9h

Appel candidature maître d'œuvre pour l'extension du Pôle Santé

Délibération supplémentaire soutien industrie pétrolière

DELIBERATIONS

2017-9679 Démolition du 14-16 rue du Docteur Philippe Amelin et modification d'un bâtiment avec création de trottoir rue de la Croix Gaudé

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la consultation lancée pour la démolition du 14-16 rue du Docteur Philippe Amelin et pour la création de trottoir rue de la Croix Gaudé.

Une seule offre a été reçue en Mairie.

Le Conseil municipal après avoir délibéré,

ATTRIBUE le marché à l'entreprise MOREL pour 179 878,48 € HT

Adopté à l'unanimité

2017-9680 Installation de toilettes publiques à entretien automatique

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet d'installation de toilettes publiques à entretien automatique. Il est proposé de retenir le modèle proposé par l'UGAP de la marque Francioli pour 41 111 € HT. Il s'agit d'un modèle avec une façade aspect bois, accessible aux personnes à mobilité réduite. Il sera installé sur le parking Impasse du Four.

Le Conseil municipal après avoir délibéré

DECIDE de retenir l'offre de l'Union des groupements d'achat public pour 41 111 € HT.

Adopté à l'unanimité

2017-9681 Cession de la parcelle cadastrée section YB n°87

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de cession d'une partie de la parcelle cadastrée section YB n°87 située à Montcoupot à Monsieur BASDEVANT. Il est proposé de céder 3000 m² pour la somme de 21000 €.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré:

AUTORISE la cession d'une partie de la parcelle cadastrée section YB n°87 de 3000 m² pour 21 000 €.

Adopté à l'unanimité

2017-9682 Conclusion d'un bail emphytéotique avec Plurial Novilia pour la construction de logements rue de Montléan

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de construction de logements sociaux par Plurial Novilia à la place des bâtiments de l'ancien hôpital, rue de Montléan. Il s'agit de la construction de 17 logements locatifs (6 individuels et 11 collectifs) sur une partie de la parcelle cadastrée section AZ n°222.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré:

AUTORISE la signature du bail emphytéotique avec Plurial Novilia pour une durée de 99 ans et à titre gratuit.

Adopté à l'unanimité

2017-9683 Cession d'une tondeuse tractée

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet de cession d'une tondeuse tracté de marque WOLF n'étant plus utilisée par les services techniques.

Le Conseil municipal après avoir délibéré:

AUTORISE la cession de la tondeuse à Monsieur Gérôme TEXIER pour 50 €.

Adopté à l'unanimité

2017-9684 Délibération de principe contre l'arrêt de la production de pétrole

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet du gouvernement de mettre fin à la production de pétrole en France en 2040. L'impact sur l'emploi et les ressources fiscales des collectivités sera très important

pour notre territoire. A cet effet, Monsieur le Maire propose de voter une délibération de principe contre la décision du gouvernement.

Le Conseil municipal après avoir délibéré:

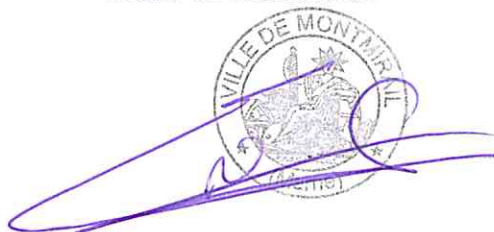
CONTESTE fortement la décision gouvernementale d'arrêt de la production de pétrole sur notre bassin.

Adopté à la majorité. (1 abstention, Céline Péchart).

Pièce jointe: Communiqué de presse

*L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 21h55*

Etienne DHUICQ
Maire de Montmirail





Communiqué de presse

Nicolas Hulot, le ministre de la Transition écologique et solidaire prévoit dans un nouveau projet de loi présenté en Conseil des ministres la fin de la production d'hydrocarbures en France.

Une fois encore, aucune concertation locale n'a précédé cette annonce.

Le texte indique qu'aucun nouveau permis d'exploitation d'hydrocarbures ne sera attribué, mettant ainsi fin à la recherche de nouveaux gisements de pétrole ou de gaz aussi bien sur la terre ferme qu'en mer. Quant aux concessions existantes, elles ne seront pas renouvelées au-delà de 2040.

Si les hydrocarbures ne représentent qu'1% de la consommation française, 62% de la production française provient des 34 gisements du bassin parisien.

A elle seule, la Marne abrite d'importants gisements d'hydrocarbures, dont celui de Villeperdue. Elle extrait 100 000 tonnes de pétrole par an. Les gisements du département représentent près de 22% de la production de pétrole du bassin parisien.

Outre la production, le Département ainsi que les communes de la Marne récupèrent une partie de la redevance des mines sur les produits pétroliers extraits sur leur territoire. En 2016, cela a représenté une ressource totale de 1,8 millions d'euros pour le Département et les communes de la Marne.

Au regard de ces chiffres on mesure l'impact financier que ce texte aura à échéance 2040 sur le Département et sur les collectivités la Marne.

Cette annonce sonne comme une nouvelle difficulté pour notre collectivité. La fin de la production et de la recherche signifie en effet la fin d'importantes recettes pour les collectivités de la Marne déjà assommées par les baisses de dotations. Quelles compensations seront mises en place ? La situation va devenir insoutenable pour pouvoir assurer par ailleurs nos missions quotidiennes de service public.

Alors que le contexte économique reste morose et le chômage élevé, la fin de la recherche sur les hydrocarbures et de leur production va aussi porter un coup rude à un secteur industriel français performant et dont les compétences sont reconnues.

Ce projet menace surtout de nombreux emplois dans la Marne. Une nouvelle fois, le gouvernement prend des décisions aux conséquences lourdes sans aucune discussion avec les acteurs concernés.